

SOURCE: Neptune Technologies & Bioressources Inc.

Neptune atteint sa capacité de production de 100 tonnes métriques calculée sur une année

La livraison aux clients est commencée

Laval, Québec, CANADA – 23 septembre 2014 – Neptune Technologies & Bioressources Inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ.NEPT - TSX.NTB), a annoncé que son usine de Sherbrooke a maintenant atteint sa capacité de production de 100 tonnes métriques calculée sur une année, et que la livraison de produits fabriqués à base d'huile de krill est commencée.

« Nous sommes fiers de l'accélération de production de notre usine jusqu'à maintenant et nous nous attendons à atteindre un fonctionnement à plein régime de 150 tonnes métriques de produits d'huile de krill calculé sur une année pour les mois d'octobre et novembre », a commenté M. André Godin, président et chef de la direction par intérim de Neptune.

La demande des clients est soutenue, mais comme bon nombre d'entre eux ont choisi de patienter avant de commander les produits à base d'huile de krill de Neptune, les ventes du deuxième trimestre, qui s'est clôturé le 31 août 2014, seront moins élevées que ce qui a été enregistré dans les mois subséquents. D'ailleurs, comme la production est maintenant bien établie, la Société s'attend à ce que les ventes du troisième trimestre se terminant le 30 novembre 2014 connaissent une hausse par rapport aux trimestres précédents. « Nous concentrons nos efforts sur nos objectifs de production et sur le rétablissement d'une croissance durable », a conclu M. Godin.

À propos de Neptune Technologies & Bioressources Inc.

Neptune est une entreprise de biotechnologie dont les activités portent principalement sur le développement et la commercialisation d'acides gras polyinsaturés (AGPI/PUFA) oméga-3 d'origine marine. La société Neptune utilise un procédé breveté d'extraction d'huile de krill antarctique et l'entreprise vend principalement des AGPI oméga-3 en vrac à ses distributeurs qui les commercialisent sous marque privée, notamment sur le marché des produits nutraceutiques aux États-Unis, en Europe et en Australie. Les produits Neptune se présentent généralement en capsules et sont utilisés comme compléments alimentaires par les consommateurs. Le siège social de Neptune est situé au 545, Promenade du Centropolis, bureau 100, Laval (Québec).

Par l'entremise de ses filiales Acasti Pharma Inc. (Acasti) et NeuroBioPharm Inc. (NeuroBio), au sein desquelles Neptune détient respectivement 49.95 % et 96 % des actions avec droit de vote, Neptune s'intéresse également aux possibilités offertes par les marchés des aliments fonctionnels et des médicaments sur ordonnance. Les sociétés Acasti et NeuroBio mettent respectivement l'accent sur la recherche et le développement de composés sûrs et efficaces pour le traitement des affections athéroscléreuse, très répandues, tels les désordres cardiométaboliques et les maladies cardiovasculaires, ainsi que les affections neurodégénératives et à caractère inflammatoire. CaPre®, le principal candidat à titre de médicament d'ordonnance de la société Acasti, est un concentré purifié à haute teneur en phospholipides oméga-3, obtenu à partir de l'huile de krill Neptune. La cible thérapeutique de CaPre® est la prévention et le traitement des

désordres cardiométaboliques, notamment de l'hypertriglycéridémie, une affection caractérisée par des taux anormalement élevés de triglycérides.

Énoncés prospectifs

Les déclarations contenues dans le présent communiqué, qui n'ont pas trait à des faits historiques ou d'actualité, constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières. De telles déclarations de nature prospective comportent des risques et des incertitudes, connus ou non, ainsi que d'autres facteurs inconnus, pouvant avoir pour effet que les résultats réels des sociétés Neptune, Acasti et NeuroBio puissent se révéler dans les faits différents des résultats antérieurs ou des résultats futurs exprimés ou impliqués dans ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont mis en garde à savoir qu'il vaudrait mieux ne pas accorder une confiance inconditionnelle à ces énoncés de nature prospective, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce document sont également et généralement soumis à d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de valeurs mobilières que Neptune, Acasti et NeuroBio partagent avec la Securities and Exchange Commission et la Canadian Security Commission. Sauf là où les lois applicables l'exigent, les sociétés Neptune, Acasti et NeuroBio déclinent toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un quelconque énoncé prospectif.

« Ni le NASDAQ, ni la Bourse de Toronto n'assument quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou exact du présent communiqué. »

Personnes ressources – Neptune

André Godin
CEO & CFO intérimaire
+1.450.687.2262

a.godin@neptunebiotech.com
www.neptunebiotech.com

John Ripplinger
Relations investisseurs
+1.450.687.2262

j.riplinger@neptunebiotech.com
neptunebiotech.com